



Colloque SFER - Compétitivité, Agriculture et Alimentation
Université de Reims Champagne-Ardenne - 22-23 juin 2017



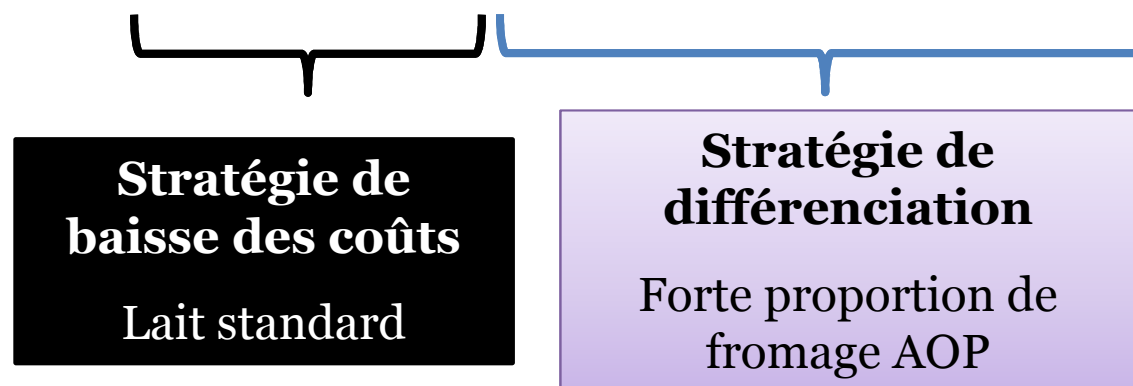
La performance de la stratégie de différenciation des exploitations laitières françaises

Philippe Jeanneaux, Hervé Dakpo, Mélisande Gillot



Motivation : Disparités entre stratégies

Résultats RICA 2010 OTEX 45	Bovins lait France (n : 1150; N : 48171)	Bovins lait Grand ouest	Bovins lait Auvergne France (n :95; N : 4393)	Bovins lait Franche-Comté (n = 123; N : 3909)	Ecart Auvergne/Franche-Comté
Nb UTA	1,84	1,89	1,61	1,82	-0,21
Lait produit (L)	342 300	366 000	260 500	303 500	-43 000
VA hors fermage/UTA (€)	32 000	33 500	25 000	36 900	- 11 900
RC/UTANS (€)	22 800	23 300	18 900	29 800	-10 900



Questions

Comment expliquer ces différences de performance économique :

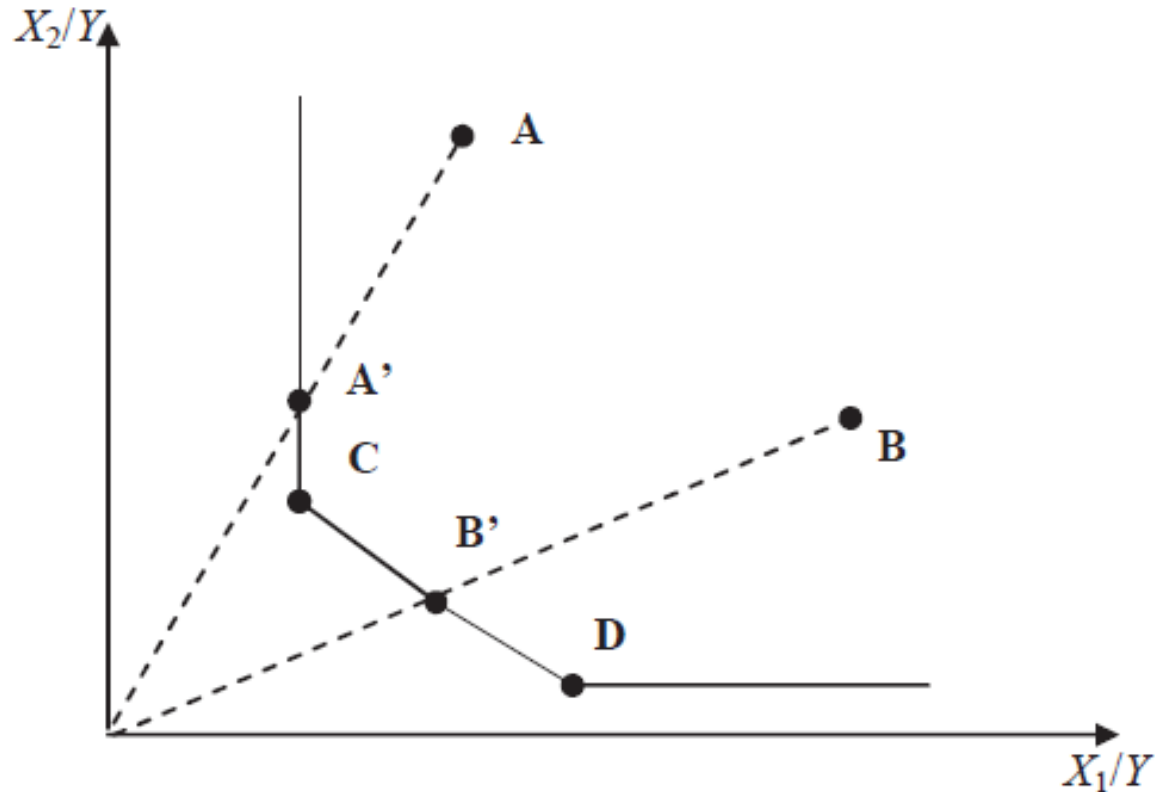
- entre les 2 stratégies ?
- au sein de la stratégie de différenciation?

Propositions

Proposition 1: La performance des exploitations laitières sous AOP dépend de la capacité individuelle des éleveurs à être techniquement et allocativement
efficients

Proposition 2: La performance des exploitations laitières sous AOP dépend leur capacité à s'organiser collectivement pour peser sur le cadre institutionnel qui définit la formation d'un surplus et sa répartition équitable entre les agents d'une filière

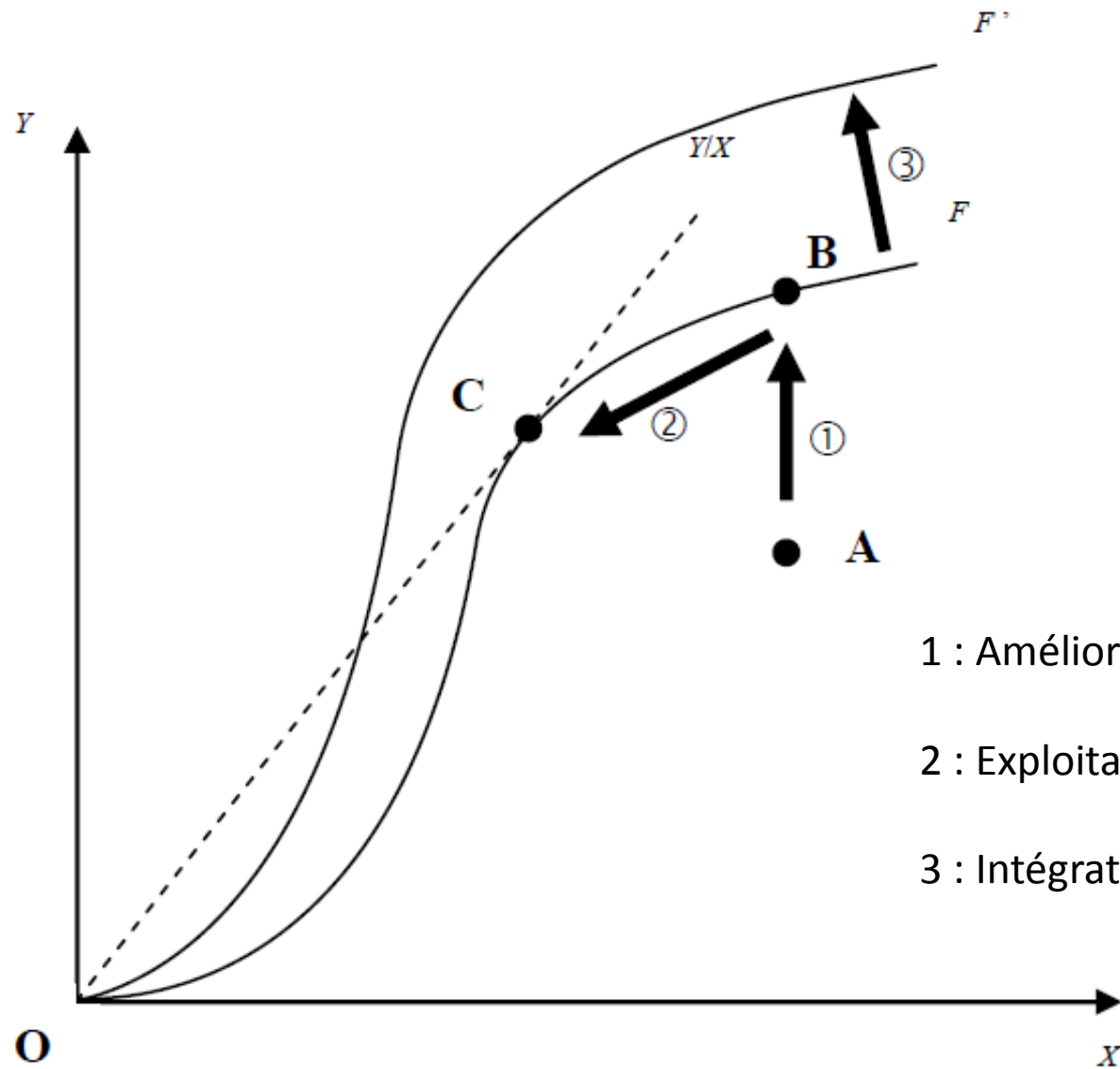
Frontière d'efficacité définie par la méthode DEA (Data Envelopment Analysis)



La frontière est déterminée par programmation linéaire

DEA = méthode non paramétrique (pas de forme fonctionnelle de la frontière)

Les trois formes possibles d'amélioration de la productivité des entreprises



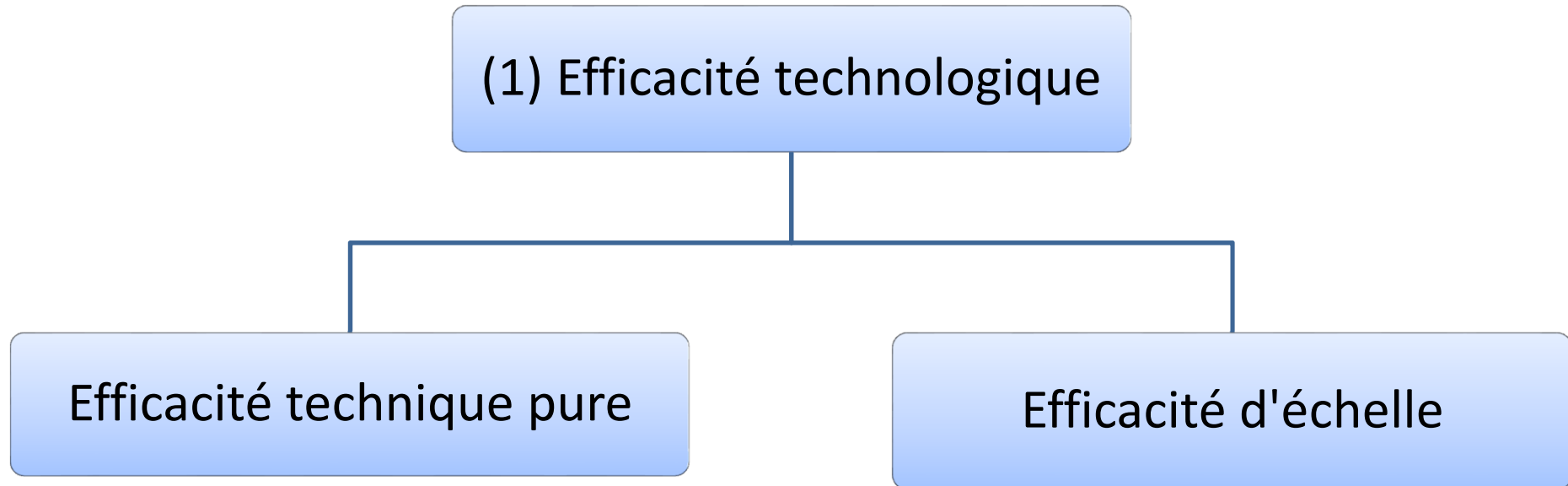
1 : Amélioration de l'efficacité

2 : Exploitation des économies d'échelle

3 : Intégration du progrès technologique

Source : D'après Coelli et al., 2005. et Latruffe, 2010.

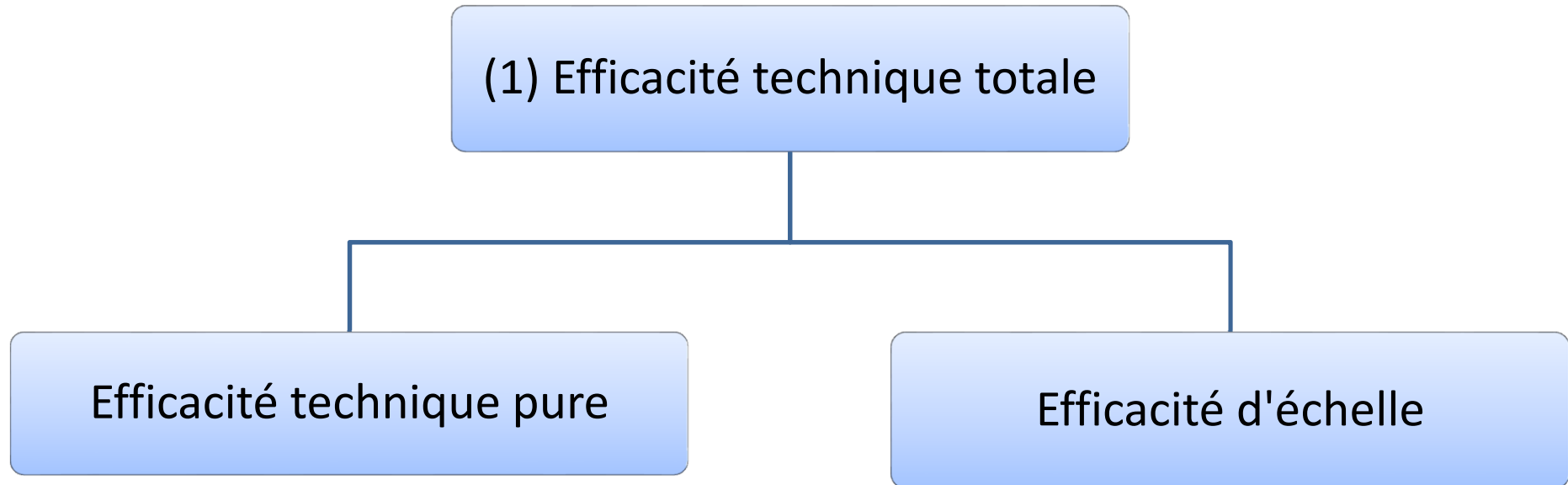
Les différentes efficacités mesurées



L'**efficacité technique totale** (ou technologique) est calculée avec un programme sous hypothèse de rendements d'échelle constants, et l'**efficacité technique pure** sous l'hypothèse de rendements d'échelle variables.

Différence entre mesure en contexte de REC et contexte REV = **Efficienc**
d'échelle

Les différentes efficacités mesurées



étape 1 : Efficacité technique totale avec Outputs en physique

étape 2 : Efficacité technique totale avec Outputs en monétaire

Sources et traitements des données

Analyse de la bases de données RICA x RA Année 2010
Otex 45 (1150 EA)

7 régions : Auvergne, Grand Ouest, Franche-Comté,
Nord, Grand Est, Rhône-Alpes, Autres

Analyse économique et financière classique (mesure
productivité partielle)

Méthode DEA pour analyser l'efficacité technique et
allocative

5 inputs: SAU; Travail; Consommation intermédiaires,
coût de l'outil, Cheptel repro

3 ouputs : lait, viande, vgtx

Resultats : Efficiency Scores

	Inefficiency (outputs physiques)		
	Total	Ech	Tech
Auvergne	0.80	0.90	0.90
Franche-Comté	0.78	0,89	0,89
Grand Ouest	0,84	0.93	0.91
France	0.82	0.90	0.92
AOP	0,79	0.91	0.88
Non AOP	0.83	0.91	0.92

Stratégie de Différenciation

Forte proportion de fromage AOP

Stratégie de baisse des coûts

Lait standard

Résultats : Scores d'inefficience

	Inefficience outputs physiques			Inefficience outputs en monétaire		
	Total	ECH	Tech Pure	total	ECH	Tech Pure
Auvergne	0.80	0.90	0.90	0,73	0,82	0.89
Franche-Comté	0.78	0,89	0,89	0.86	0.91	0,95
Grand Ouest	0,84	0.93	0.91	0.84	0.92	0.91
France	0.82	0.90	0.92	0.82	0.91	0.91
AOP	0,79	0.91	0.88	0,85	0.92	0.93
Non AOP	0.83	0.91	0.92	0,82	0,91	0.90

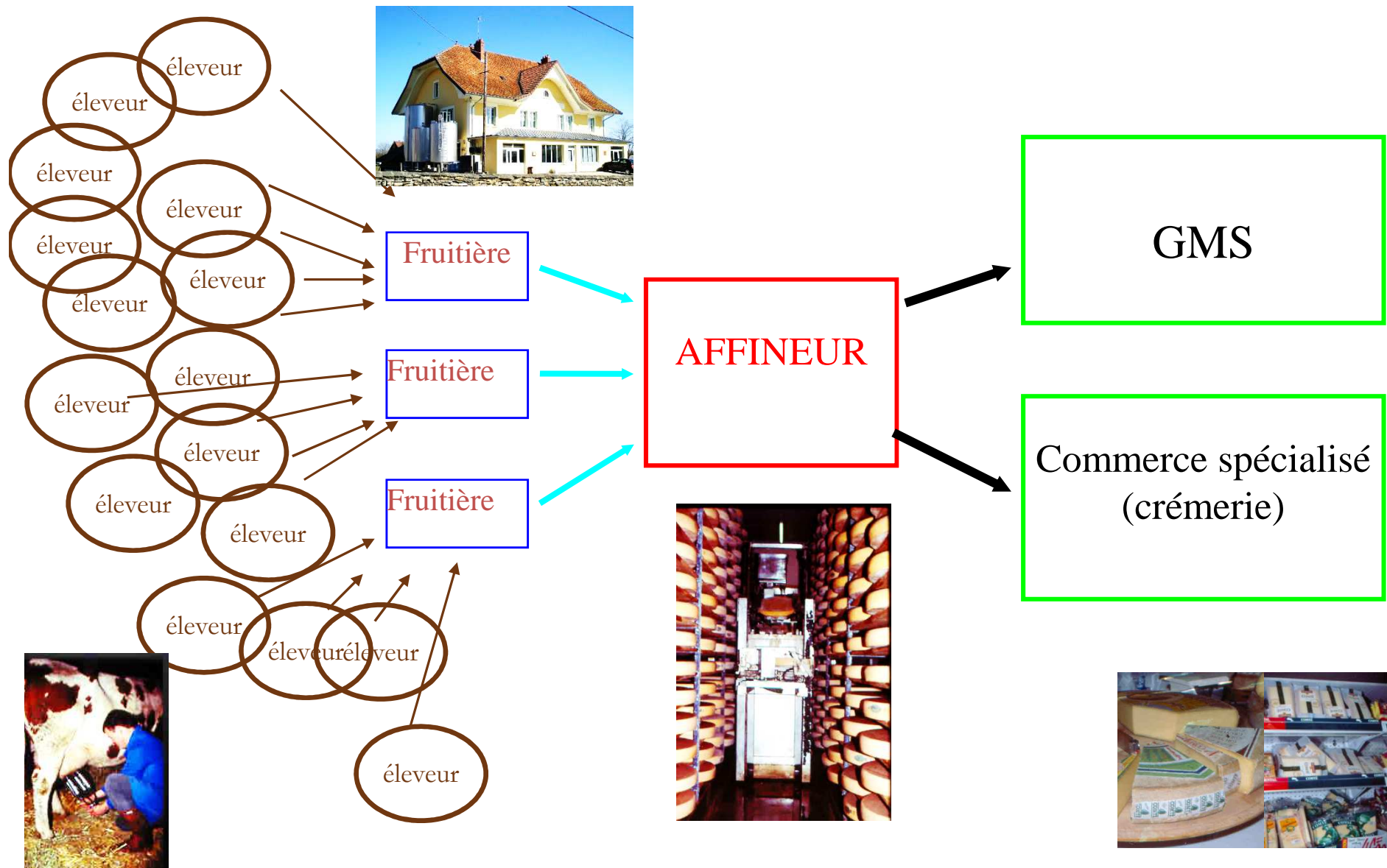
2010 (RICA) Echantillon	Auvergne	Grand Ouest	Franche- Comté	AOP	Non AOP	France
Prix moyen de lait en €/1000L	319	333	402	400	327	337

Propositions

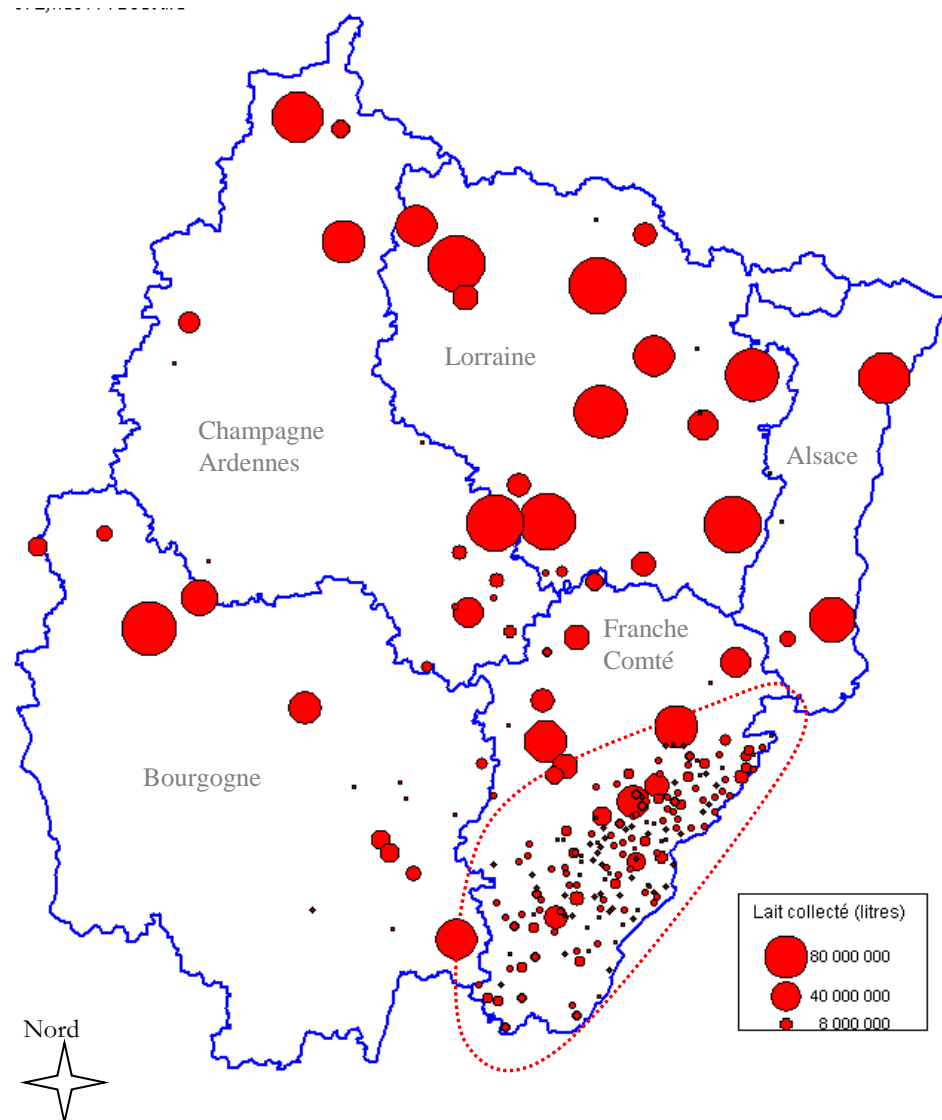
Proposition 1: La performance des exploitations laitières sous AOP dépend de la capacité individuelle des éleveurs à être techniquement et allocativement
efficaces

Proposition 2: La performance des exploitations laitières sous AOP dépend leur capacité à s'organiser collectivement pour peser sur le cadre institutionnel qui définit la formation d'un surplus et sa répartition équitable entre les agents d'une filière

Le système productif fromager AOP Comté : division technique et sociale des tâches



Spécificités spatiales de la production fromagère



La collecte de lait dans le Grand Est. *Source : DRAF, SRSA Franche-Comté, 2004*

Les bases historiques du système fromager jurassien

Les garants de la coopération

- ✓ deux parties qui co-construisent des ressources spécifiques
- ✓ respect de la division des tâches
- ✓ limitation du régime d'accumulation du capital

L'efficacité de la coopération

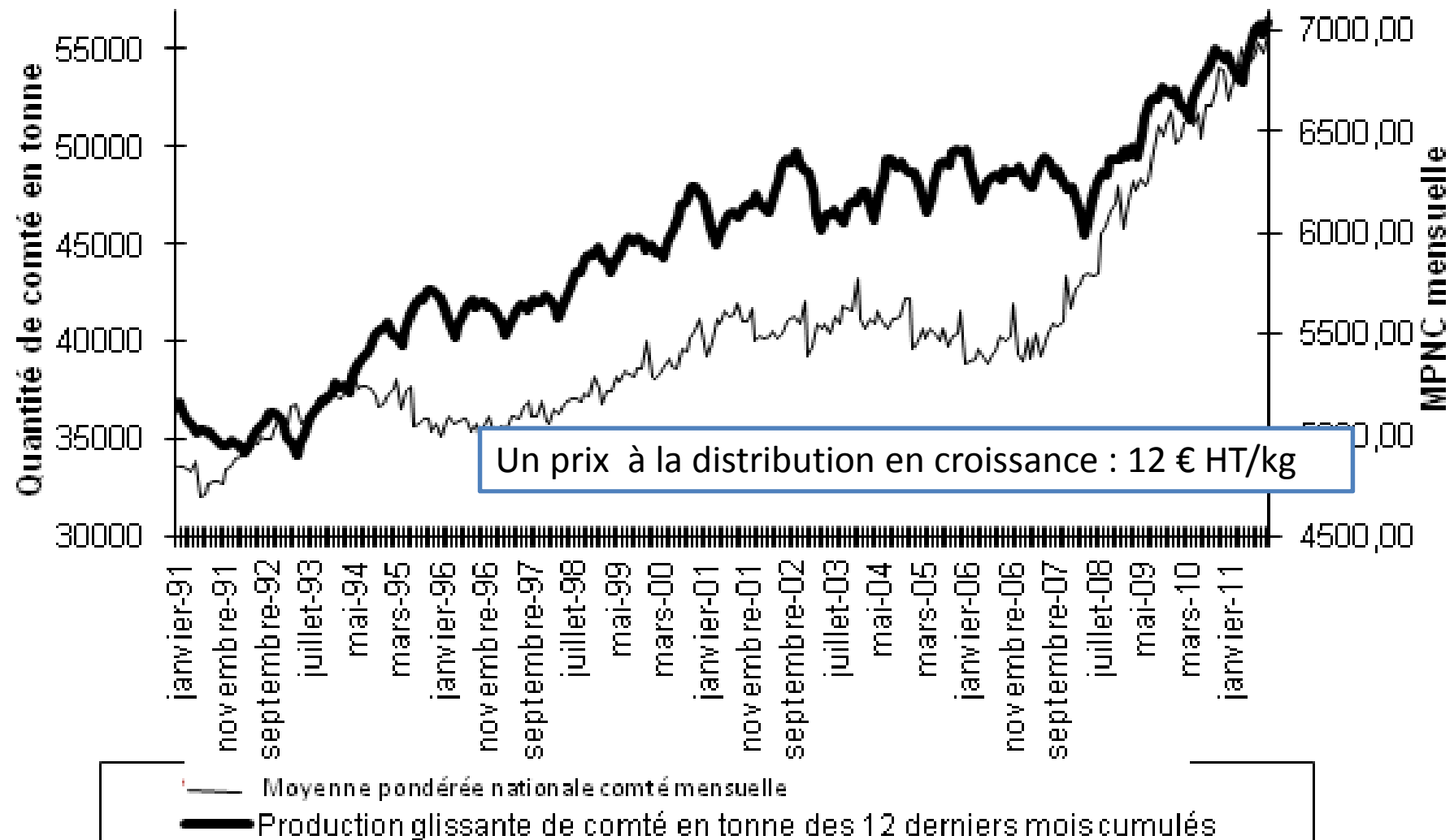
- ✓ le système permet l'obtention d'un surplus collectif ;
- ✓ le partage du surplus entre “ production ” et “ marché ” est régulé, équitable (le contrat CIGC).

Création du surplus

	Commun institutionnel : le contrôle des outils de maîtrise de l'offre
Formation du surplus	<p>Différenciation par le temps et notion de cru</p> <p>Maîtrise de l'offre par organisation de la rareté :</p> <ul style="list-style-type: none">- réduction de zone,- contingentement de la quantité (plan de campagne)- élimination de la non-qualité segmentation par le tri <p>Export : (marginal) 6% des ventes</p>

Une maîtrise de l'offre collective efficace : Prix et volume en croissance

Fig. 5 Evolution des quantités de comté produites et de la MPNC en janvier 1991 et octobre 2011 (Source : CIGC)

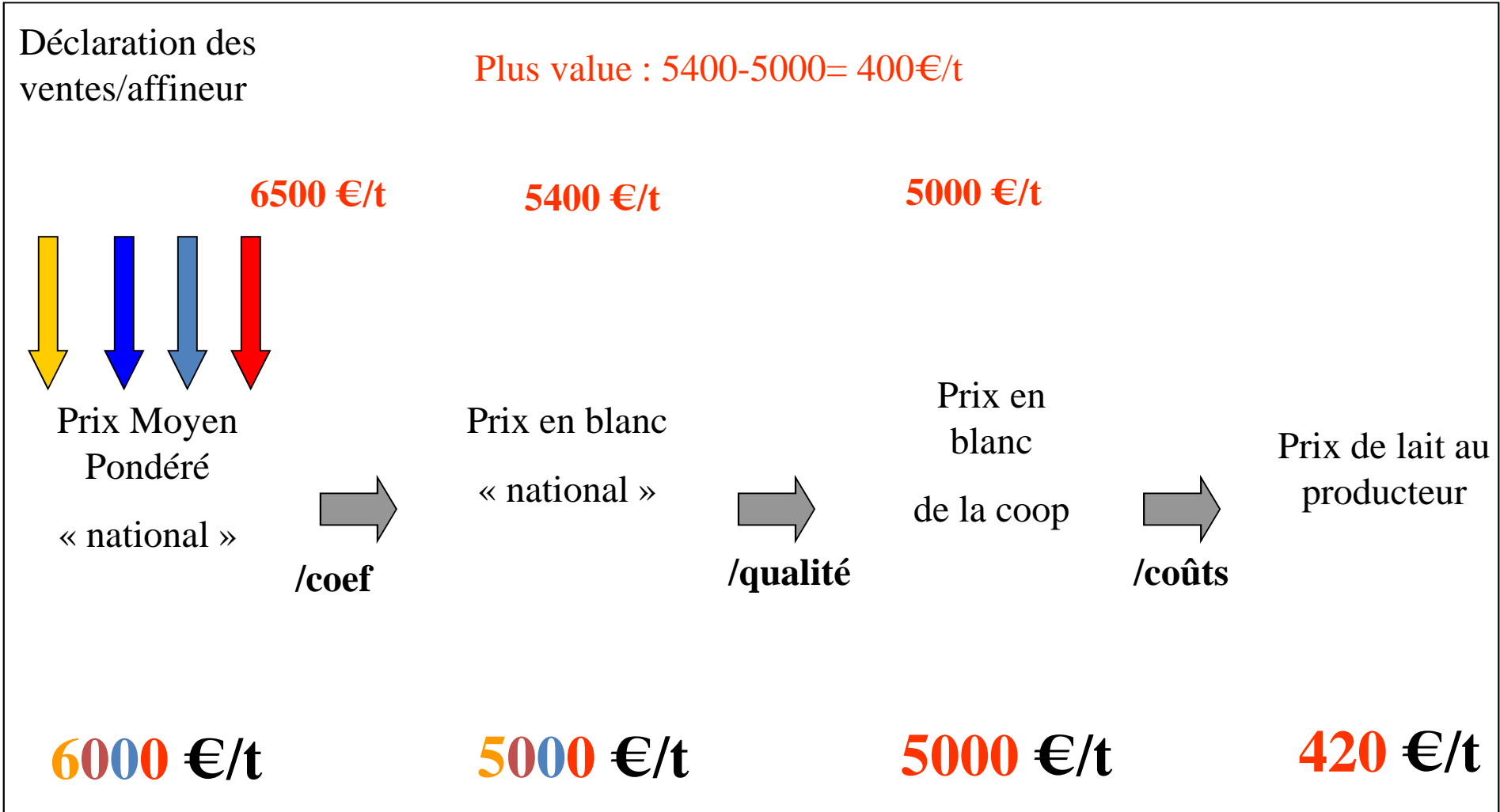


Distribution du surplus

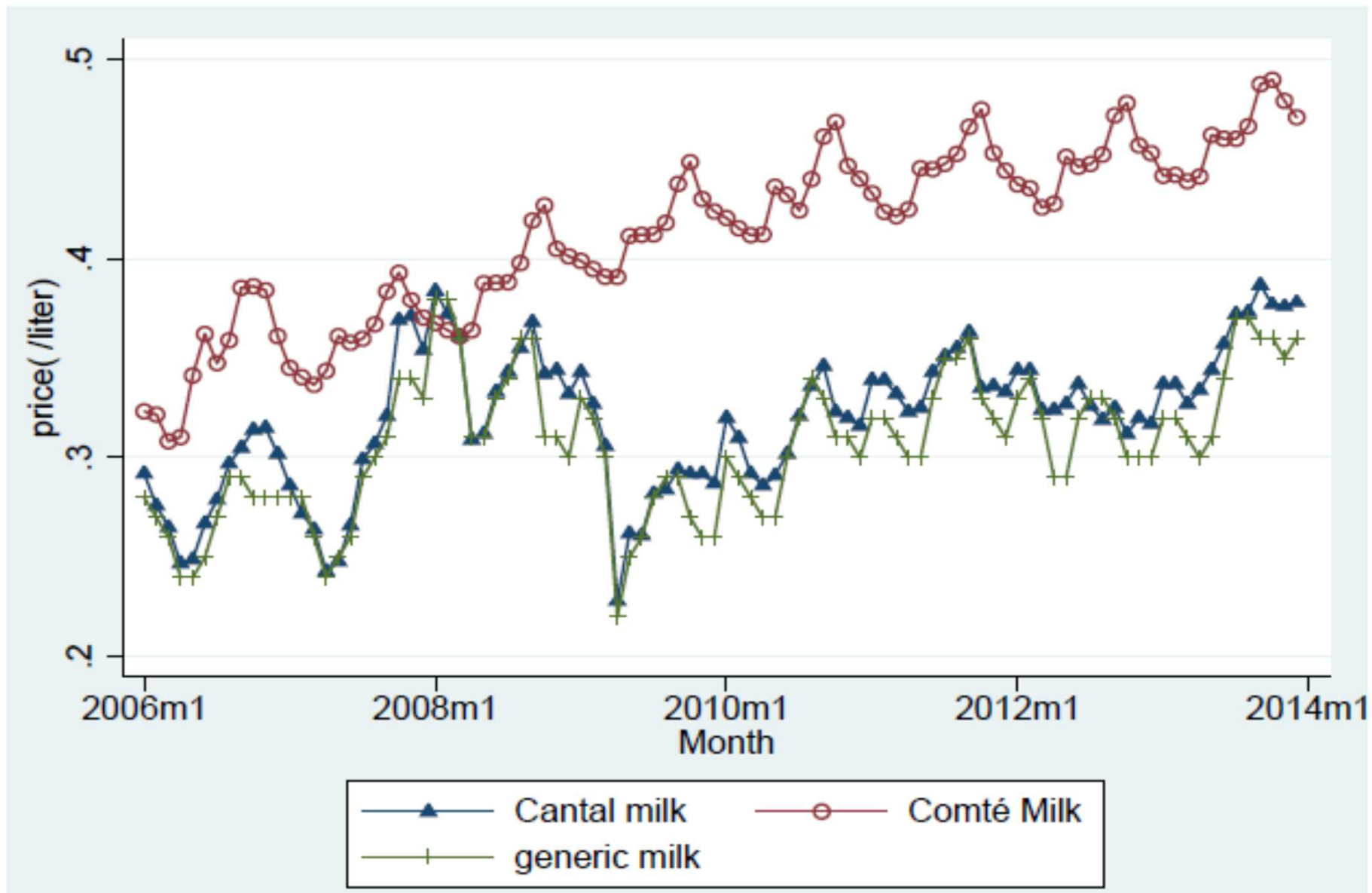
	2° commun institutionnel : le contrôle du contrat de partage du surplus
Distribution du surplus	<p>Pilotage institutionnel des prix selon la qualité</p> <p>Contrat type (collectif) qui reconnaît l'équilibre du rapport de force</p> <p>Transparence des prix (déclaration mensuelle et calcul d'un prix moyen du fromage)</p>

Le système de définition du prix en comté :

Un processus transparent et incitatif



Comparaison des prix de lait 2006 à 2014 AOP comté – AOP Cantal - France



Protection du système

	3° commun institutionnel : un cahier des charges contrôlé et adaptatif
Protection de l'avantage concurrentiel	<p>Stratégie de différenciation</p> <p>Barrières à l'entrée aux concurrents qui pourraient « privatiser le système » par le contrôle des règles de production</p> <p>Imposition des coûts aux rivaux</p>

Stratégie collective des fruitières : Se protéger

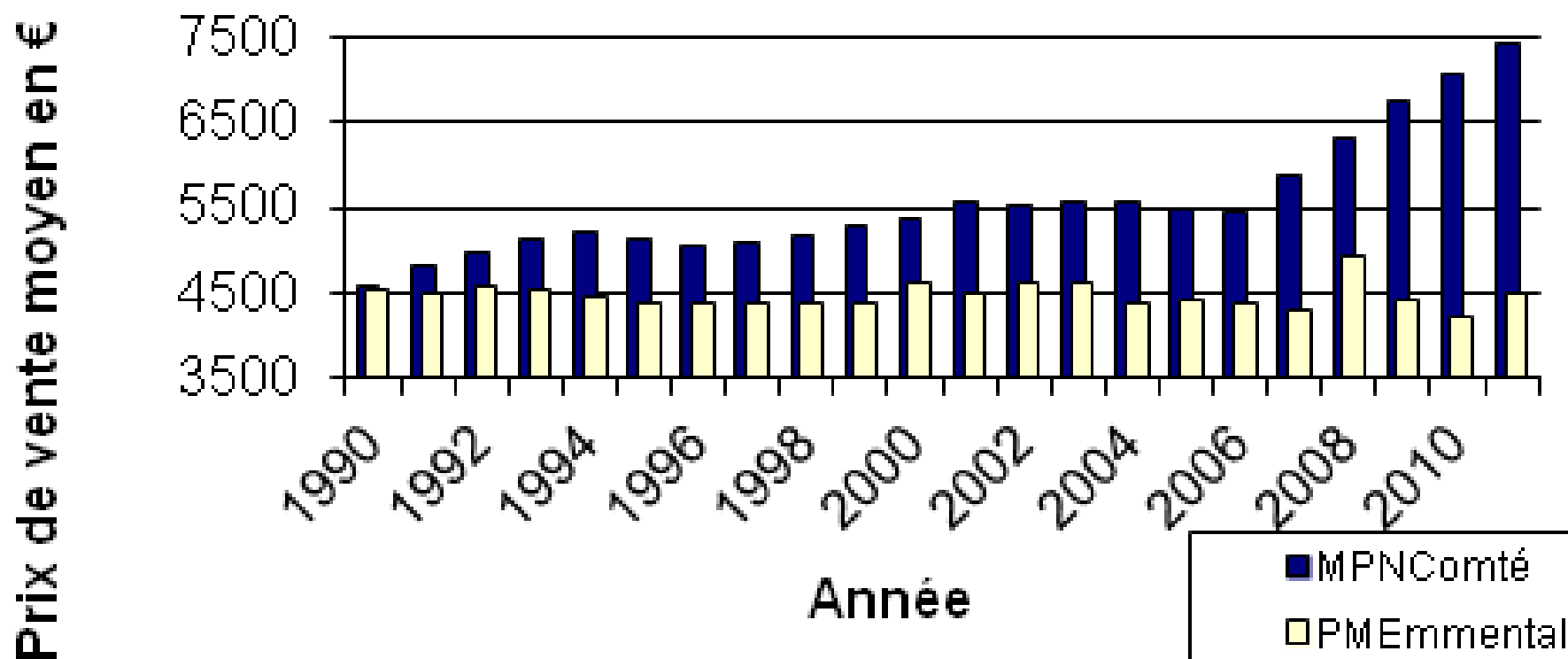
Décret	Eleveur	Fruitière	Affineur
1976	Choix race montbéliarde Pas ensilage	Délai emprésurage à 24h00 Non thermisation du lait	90 j d'affinage mini
1986et 1979		Identification meule et collecte cotisation (Plaque verte)	Le rapé n'est pas du comté Comté A, B, C et D
1994	SF : 1 ha/vache	Limitation bassin de collecte à 25km Pas de thermisateur dans l'atelier	Reconnaissance massification et format 120 j d'affinage mini
1998	Réduction de la zone AOC (exclusion Dpt 70) Pas d'ensilage pour tous les animaux de l'EA	Réduction de la zone AOC (exclusion Dpt 70) Transformation obligatoire de 2 traites successives	Réduction de la zone AOC (exclusion Dpt 70) Conditions affinage Conditions emballage
2007	Pas de robot de traite Pas d'OGM Pas de comté fermier Pas de 0 pâturage SF : 4600 l/ha	3 tours de fabrication max/j Pas de cuve fermée Cuves : max 5000 l Taille atelier = à 30 fois taille moyenne des EA	Le rapé est du comté

Stratégie collective des fromitières : Se protéger

Décret			Affineur
1976	Cahier des charges taillé sur mesure pour l'éleveur	Cahier des charges taillé sur mesure pour la transformation du lait en fromitière	90 j d'affinage mini
1986 et 1979	« montagnon et montbéliard » livrant son lait en fromitière		Le rapé n'est pas du comté Comté A, B, C et D
1994	Imposition à tous les éleveurs des règles de production historiques des montagnons	Imposer les coûts de production de la fromitière à ses concurrents	Reconnaissance massification et format 120 j d'affinage mini
1998			Réduction de la zone AOC (exclusion Dpt 70) Conditions affinage Conditions emballage
2007			Le rapé est du comté

Impact de la protection du système sur les prix

Fig. 4 Comparaison de l'évolution des prix moyens à la distribution
(série 1990-2011)
(source CIGC et SFPP)



Discussion

- Les élevages non AOP ont une meilleure efficacité technique totale que les AOP quand on raisonne en Outputs physiques
- Les élevages AOP ont une meilleure efficacité technique totale que les non AOP quand on raisonne en Outputs monétaires
- Les élevages auvergnats AOP déploient une stratégie hors-coût dans un système de différenciation par l'AOP. Efficacité technique pure correcte en output physique mais inefficacité en output monétaire = difficulté à capter la valeur,
- Elevages comtois engagés dans une stratégie hors coût se rapprochent des performances des élevages du grand ouest

Perspectives

Analyse des facteurs explicatifs de la performance

- facteurs internes : endettement, formation, nature du capital, choix techniques...

- facteurs externes : Capital Social, Chaîne de valeur...

Analyse diachronique (1980, 1990, 2000, 2010, 2015) pour capter le rôle du progrès technologique

Analyse de l'Eco-efficience : prise en compte des outputs indésirables



Philippe Jeanneaux, Hervé Dakpo, Mélisande Gillot

Merci pour votre attention

